



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Délais pour les tests de dépistage de la covid-19

Question écrite n° 32415

Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les inquiétudes légitimes exprimées par un certain nombre de ses concitoyens concernant l'organisation de la réalisation des tests de dépistage de la covid-19. En effet, face au nombre croissant de Français qui souhaitent réaliser un test, les laboratoires ont de plus en plus de difficultés à proposer des rendez-vous puis à communiquer les résultats dans des délais compatibles avec la période au cours de laquelle les malades sont potentiellement contagieux. Compte tenu des enjeux sanitaires liés à la diffusion de l'épidémie, de la nécessaire relance de l'économie et du retour à l'école des élèves, collégiens, lycéens et étudiants, cette situation n'est pas acceptable. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les mesures qu'il entend prendre en urgence pour faciliter l'accès du grand public et notamment des personnes vulnérables au dépistage de la covid-19.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Bazin-Malgras](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32415

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2020](#), page 6441

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)